

ALERTE PRESSE

Retour au télétravail, protocole sanitaire en entreprise et Covid-19 :

Les directeurs de l'environnement de travail sur le front de la mise en place des dispositifs de santé sécurité des salariés

Paris, le 4 janvier 2022 - **Alors que la 5^{ème} vague COVID-19 impose le retour au télétravail et l'application des protocoles sanitaires en entreprise, l'Arseg (Association de la filière des Directeurs de l'Environnement de Travail représentant plus de 2 000 entreprises) rappelle que l'environnement de travail est déterminant pour la santé et la qualité de vie des salariés.**

Latifa Hakkou, présidente de l'Arseg et directrice de l'environnement de travail et HSE d'IPSEN se tient à votre disposition pour évoquer le rôle des DET dans :

- L'application des **protocoles sanitaires au sein des entreprises**
- La prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
- **Les impératifs de santé et de sécurité** des entreprises
- Le maintien de la **qualité de l'expérience collaborateur en télétravail**
- **L'organisation du retour au télétravail massif**

A propos de l'Arseg

L'Arseg est l'association professionnelle représentant la filière de l'environnement de travail, elle revendique 46 ans de savoir-faire et œuvre à la professionnalisation et à la promotion du métier de directeur/responsable de l'environnement de travail. Rassemblant plus de 2000 adhérents (directeur/responsable environnement de travail) répartis dans [7 délégations régionales](#), l'Arseg [organise près de 150 évènements annuels](#). A ce titre, elle a la légitimité à prendre part à tous les débats liés au travail : santé et bien-être des salariés, nouvelles organisations des espaces de travail, rapport au numérique, mobilité, aménagement du territoire, sécurité, etc.

En savoir plus : www.arseg.asso.fr / Twitter : [@ARSEG asso](https://twitter.com/ARSEG_asso)

Contacts médias

Lila Salmi et Amine Moussaoui
06 27 26 49 65 / 06 27 26 49 64
arseg@ozinfos.com